



DOSSIER

Votre nouveau Conseil Municipal

P. 4

Santé : la priorité de
vos élus P. 10

Territoire : le nouveau
Conseil Communautaire P. 13

Agenda : Valsershône
fête l'été ! P. 14



03 ÉDITO

04 DOSSIER

► Votre nouveau Conseil Municipal

12 TRIBUNE POLITIQUE

13 TERRITOIRE

► Le nouveau Conseil Communautaire

14 AGENDA

15 INFOS PRATIQUES



Journal municipal de Valsérhône

ISSN 3129-1058

Directrice de la publication :
Anne-Laure OLLIET

Responsable de la publication :
Marie PFISTER

Rédactrice en chef :
Emmanuelle VANESSE

Ont participé à ce numéro :
Camille DESMARIS, les élus municipaux
et les services municipaux

.....

Crédits photo :

Ville de Valsérhône, Adobe Stock, Audrey
Imag'In, F-COM

Maquette : Résonance Publique

Mise en page : www.perluettedesign.com

Impression : Nord Imprim
Imprimé avec des encres à base végétale.
Papier issu de forêts gérées durablement.

.....

9 000 exemplaires





Édito

Chères Valserhônaises, chers Valserhônais,

Je tiens tout d'abord, en mon nom et celui de tous mes colistiers, et en particulier de Guy Larmanjat, à vous adresser nos sincères remerciements pour votre participation et votre confiance exprimée lors des élections municipales du 15 mars 2026. Cette victoire nette ne marque pas l'aboutissement d'un parcours, mais le point de départ d'une mission que nous abordons avec détermination et un sens profond des responsabilités.

Après l'installation du Conseil municipal, la définition des délégations et la création des commissions, la nouvelle équipe s'est immédiatement mise au travail. Conscients des attentes fortes qui s'expriment sur notre territoire, nous avons placé en tête de nos priorités la question essentielle de l'accès aux soins à Valserhône. Trouver des solutions concrètes et durables constitue un enjeu majeur pour votre qualité de vie.

Nous veillerons également à garantir à tous les enfants des conditions optimales pour s'épanouir, grandir et apprendre, que ce soit dans nos crèches, nos écoles, nos accueils périscolaires ou notre centre de loisirs, en étroite collaboration avec les équipes pédagogiques et les parents.

Au-delà des projets, nous affirmons une méthode : celle de la proximité, du dialogue et de la transparence. La participation citoyenne n'est pas un simple principe. Nous souhaitons renforcer le lien avec vous, notamment grâce à des ateliers citoyens, groupes de travail thématiques. Animés par une volonté d'action et d'écoute, nous avancerons avec vous pour construire l'avenir de notre ville.

Ces premières semaines ont été marquées par de nombreux échanges sur le terrain, avec les agents municipaux et avec vous, lors des différentes manifestations et rencontres. Ces moments partagés sont précieux. Ils nourrissent notre action et renforcent notre détermination à répondre au plus près à vos attentes.

Disponibles et engagés, nous conduisons ce mandat avec une seule boussole : l'intérêt général. Ensemble, avec exigence et détermination, nous continuerons d'agir pour Valserhône.

À l'aube de la saison estivale, je vous souhaite à toutes et à tous de profiter pleinement des beaux jours, de moments de partage et de convivialité.



**Pas encore abonné(e)
à notre newsletter
électronique ?**

Ne manquez pas les actualités de la 3^{ème} ville de l'Ain, inscrivez-vous à notre newsletter via le site internet ou par mail : communication@valserhone.fr

Anne-Laure OLLIET

Maire de Valserhône

SUIVEZ-NOUS !



www.valserhone.fr



Résultats des élections municipales 2026

	"Vivons ensemble Valserhône"	"Pour Vous, Avec vous, Simplement Valserhône"
	Guy Larmanjat	Isabelle De Oliveira
Bureau 1 Hôtel de Ville	58,75% 245 voix	41,25% 172 voix
Bureau 2 Centre J. Marinet	66,00% 295 voix	34,00% 152 voix
Bureau 3 École du Grand Clos	61,47% 351 voix	38,53% 220 voix
Bureau 4 École René Rendu	59,59% 115 voix	40,41% 78 voix
Bureau 5 Salle de Vanchy	54,55% 90 voix	45,45% 75 voix
Bureau 6 Plaine des Sports d'Arlod	45,36% 210voix	54,64% 253 voix
Bureau 7 Maison de Quartier Musinens	52,12% 320 voix	47,88% 294 voix
Bureau 8 Mairie Annexe Châtillon	59,00% 249 voix	41,00% 173 voix
Bureau 9 Petite salle des Étournelles	54,11% 237 voix	45,89% 201 voix
Bureau 10 École de Vouvray	55,73% 316 voix	44,27% 251 voix
Bureau 11 Salle des fêtes de Lancrans	65,13% 254 voix	34,87% 136 voix

TOTAL

57,22%
2 682 voix

42,78%
2 005 voix

DOSSIER

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

À l'issue du scrutin organisé dimanche 15 mars, les Valserhônaises et les Valserhônais ont choisi la liste "Vivons ensemble Valserhône" menée par Guy Larmanjat, en binôme avec Anne-Laure Olliet. En tête dans la quasi-totalité des bureaux de vote, la liste a recueilli 57,22% des suffrages exprimés.

L'installation du nouveau Conseil Municipal s'est déroulée le dimanche 22 mars, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de ville. À cette occasion, Guy Larmanjat a pris la parole pour remercier toutes celles et tous ceux qui lui ont fait confiance. Il a expliqué courageusement son combat actuel contre la maladie qui le force à renoncer en ce début de mandature à la fonction de Maire, et a souligné toute la solidité du binôme qu'il forme avec Anne-Laure Olliet depuis de nombreuses années. Suite à cette intervention, l'assemblée a élu la Maire de Valserhône, les maires délégués ainsi que les 10 adjoints.

MAIRES DÉLÉGUÉES

**Anne-Laure OLLIET**

Maire

Maire déléguée de Bellegarde-sur-Valserine

**Françoise DA SILVA**Maire déléguée de Châtillon-en-Michaille
En charge du Cadre de Vie et de l'Urbanisme**Bahti SAHINBAS**Maire déléguée de Lancrans
En charge de la Petite Enfance

ADJOINTS

**Alain DE BARROS**1^{er} AdjointFinances, Ressources Humaines
et Administration Générale**Faïza BENSEFIA**2^{ème} AdjointeAffaires sociales, Jeunesse
et Santé**Jean-Noël PITON**3^{ème} AdjointVoirie, Réseaux divers
et Mobilités**Marie PFISTER**4^{ème} AdjointeCulture, Événementiel
et Communication**Gauthier LE GRAND**5^{ème} Adjoint

Sûreté Publique

**Sophie PAGNETTI-TAKORIAN**6^{ème} Adjointe

Sports et Vie Associative

**Nicolas JACOUP**7^{ème} AdjointScolaire, Péricolaire
et Extrascolaire**Maryline SEPREZ**8^{ème} Adjointe

Participation Citoyenne

**Christophe CROS**9^{ème} Adjoint

Patrimoine Bâti

**Sabrina MAKHLOUFI**10^{ème} AdjointeAttractivité, Commerce
et Foncier

CONSEILLERS
MUNICIPAUX



Guy LARMANJAT
Conseiller Municipal



Clémence ILMAN
Conseillère Municipale



Gautier PREAUX
Conseiller Municipal



Sead KONJEVIC
Conseiller Municipal



Marco SILVA
Conseiller Municipal



Gaëtan RICHAUD
Conseiller Municipal



Maude LEVESQUE
Conseillère Municipale



Kélian DURY
Conseiller Municipal



Patricia BLANC
Conseillère Municipale



Paul-Joseph DE CASTRO
Conseiller Municipal



Marie RENAUX
Conseillère Municipale



Jean-Louis THIELLAND
Conseiller Municipal



Elodie HAMEL
Conseillère Municipale



Aurélien MONCHAMBERT
Conseiller Municipal



Françoise GUILLEMOT
Conseillère Municipale

**GROUPE
MINORITAIRE**



Isabelle DE OLIVEIRA
Conseillère Municipale



Michaël DE SA
Conseiller Municipal



Anne-Marie RAMEL
Conseillère Municipale



Patrick PERREARD
Conseiller Municipal



Hélène CAVARD
Conseillère Municipale



Véronique FELICES-GONZALES
Conseillère Municipale



Serge RONZON
Conseiller Municipal



LES 14 COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES

Ces commissions, composées exclusivement de conseillers municipaux, sont chargées d'étudier les questions soumises au Conseil Municipal.

Affaires sociales, jeunesse et santé

- ▶ F. BENSEFIA
- ▶ F. GUILLEMOT
- ▶ P. BLANC
- ▶ H. CAVARD
- ▶ V. FELICES-GONZALES
- ▶ E. HAMEL
- ▶ G. LE GRAND
- ▶ M. LEVESQUE
- ▶ M. RENAUX
- ▶ B. SAHINBAS



Attractivité et commerce

- ▶ S. MAKHLOUFI
- ▶ JL. THIELLAND
- ▶ PJ. DE CASTRO
- ▶ I. DE OLIVEIRA
- ▶ N. JACOUP
- ▶ S. KONJEVIC
- ▶ A. MONCHAMBERT
- ▶ G. RICHAUD



Cadre de vie et transition écologique

- ▶ F. DA SILVA
- ▶ JN. PITON
- ▶ P. BLANC
- ▶ C. ILMAN
- ▶ G. PREAUX
- ▶ AM. RAMEL
- ▶ M. SEPREZ



Scolaire, périscolaire et extrascolaire

- ▶ N. JACOUP
- ▶ G. PREAUX
- ▶ H. CAVARD
- ▶ C. ILMAN
- ▶ S. MAKHLOUFI
- ▶ M. RENAUX
- ▶ B. SAHINBAS
- ▶ M. SILVA



Participation citoyenne

- ▶ M. SEPREZ
- ▶ S. PAGNETTI-TAKORIAN
- ▶ I. DE OLIVEIRA
- ▶ F. GUILLEMOT
- ▶ G. LE GRAND
- ▶ M. RENAUX



Petite enfance

- ▶ B. SAHINBAS
- ▶ N. JACOUP
- ▶ H. CAVARD
- ▶ G. PREAUX
- ▶ M. SILVA



Voirie, réseaux divers et mobilités

- ▶ JN. PITON
- ▶ G. PREAUX
- ▶ F. DA SILVA
- ▶ PJ. DE CASTRO
- ▶ C. ILMAN
- ▶ S. KONJEVIC
- ▶ S. RONZON



Patrimoine bâti

- ▶ C. CROS
- ▶ JN. PITON
- ▶ S. KONJEVIC
- ▶ G. LARMANJAT
- ▶ AM. RAMEL
- ▶ G. RICHAUD



Culture et événementiel

- ▶ M. PFISTER
- ▶ G. RICHAUD
- ▶ C. CROS
- ▶ K. DURY
- ▶ M. LEVESQUE
- ▶ S. RONZON



Sport et vie associative

- ▶ S. PAGNETTI-TAKORIAN
- ▶ M. DE SA
- ▶ M. PFISTER
- ▶ E. HAMEL
- ▶ C. CROS
- ▶ M. SILVA
- ▶ A. DE BARROS
- ▶ JL. THIELLAND



Sûreté publique

- ▶ G. LE GRAND
- ▶ F. BENSEFIA
- ▶ K. DURY
- ▶ P. PERREARD
- ▶ M. SEPREZ
- ▶ M. SILVA



Urbanisme et foncier

- ▶ F. DA SILVA
- ▶ S. MAKHLOUFI
- ▶ M. DE SA
- ▶ F. GUILLEMOT
- ▶ G. RICHAUD
- ▶ JL. THIELLAND



Communication

- ▶ M. PFISTER
- ▶ A. MONCHAMBERT
- ▶ M. DE SA
- ▶ G. LARMANJAT
- ▶ S. MAKHLOUFI
- ▶ S. PAGNETTI-TAKORIAN
- ▶ M. RENAUX



Finances

- ▶ A. DE BARROS
- ▶ S. PAGNETTI-TAKORIAN
- ▶ I. DE OLIVEIRA
- ▶ K. DURY
- ▶ S. KONJEVIC
- ▶ G. LARMANJAT
- ▶ M. LEVESQUE
- ▶ A. MONCHAMBERT



Vos élus à votre écoute

Vous souhaitez prendre rendez-vous avec Mme la Maire, une maire déléguée ou un adjoint ?

Complétez le formulaire en ligne sur l'Espace Citoyens.



LA SANTÉ : THÉMATIQUE PRIORITAIRE DE VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Trouver un médecin, obtenir un rendez-vous rapidement, accéder à des soins de proximité : ce sont des enjeux essentiels pour les habitants de Valserhône. Consciente de vos attentes, la nouvelle municipalité a fait de la santé la première priorité de son mandat.

Son ambition est claire : faire de notre ville un territoire attractif pour les professionnels de santé, afin de garantir aux habitants un accès durable aux soins près de chez eux.



Construire ensemble la santé de demain

Face aux enjeux liés à la démographie médicale sur le territoire, la municipalité a fait le choix d'une démarche collective. Un **comité dédié à la santé sera prochainement créé** afin de réunir élus, habitants et professionnels de santé autour d'un objectif commun : **améliorer durablement l'accès aux soins à Valserhône.**

Cette instance aura pour mission de faire émerger des propositions concrètes et opérationnelles pour renforcer l'attractivité de la commune auprès des médecins généralistes et spécialistes. En associant les acteurs de terrain et des citoyens concernés, la municipalité souhaite construire des solutions adaptées aux réalités locales et aux besoins des habitants.

Prendre soin de ceux qui nous soignent

Prendre soin des Valserhônaises et Valserhônais, c'est aussi faciliter le travail de celles et ceux qui les soignent. Dans cette logique, la municipalité met en place deux mesures concrètes pour accompagner les professionnels de santé exerçant sur la commune.



Deux places de stationnement sur le parking de la place des Déportés seront désormais réservées aux médecins généralistes.

Une mesure simple mais utile, qui répond aux contraintes d'un métier où le temps est précieux et les déplacements nombreux. Moins de temps passé à chercher une place, c'est plus de temps consacré aux patients et de meilleures conditions d'exercice pour les praticiens.

Par ailleurs, les professionnels de santé intervenant à domicile ou

en urgence rencontrent régulièrement des difficultés de stationnement, notamment en centre-ville.

Pour faciliter leurs interventions, la municipalité autorisera désormais le stationnement sur certaines zones dédiées, sous réserve de l'affichage du caducée dans leur véhicule.



À travers ces actions concrètes, la municipalité affirme une première volonté forte : **soutenir les professionnels de santé, reconnaître leur rôle essentiel et créer les conditions favorables à leur maintien sur le territoire.**



Vos élus sur le terrain, pour des solutions concrètes

Dès le début du mandat, Madame la Maire Anne-Laure OLLIET et les élues Faiza BENSEFIA, Adjointe aux affaires sociales, à la Jeunesse et à la Santé, ainsi que Dr Françoise GUILLEMOT, conseillère municipale et médecin généraliste à Valserhône, se sont mobilisées sur le terrain pour participer activement aux échanges autour des enjeux de santé du territoire. Accompagnées par Dr Catherine GROSREY, médecin généraliste du territoire à la retraite, elles ont pris part à la seconde édition des "Rencontres des pros de santé" organisée le 23 avril à Bourg-en-Bresse par le Département de l'Ain.

Ce salon était dédié aux professionnels et étudiants de la santé. L'édition 2026 avait pour thème "Le soin dans une société en mouvement", avec au programme des tables rondes et ateliers, notamment sur les évolutions et les enjeux de l'**accès direct aux professionnels de santé**. Cette journée a permis de nouer des contacts intéressants avec des soignants et futurs soignants.



AIN
le Département



Le handicap en mouvement et la santé en action!

Une journée pour **BOUGER** et **PARTAGER**

SAMEDI 10 OCTOBRE 2026
de 9h à 18h

ENTRÉE GRATUITE

CHALLENGES SPORTIFS | CAFÉ POUR TOUS | RESTAURATION | VILLAGE ASSOCIATIF

SALLE POLYVALENTE DES ÉTOURNELLES > VALSERHÔNE <

CONFÉRENCES SANTÉ TOUTE LA JOURNÉE <

INCLUSION & SANTÉ POUR TOUS

Handi Sport | VALSERHÔNE Ma ville par nature | Rotary Club Valserhône

Navettes bus matin et soir passant par Arlod Centre-Ville et Musinens

Le salon "Votre santé, notre priorité" de retour à Valserhône

Organisé par le comté départemental HANDISPORT en partenariat avec le ROTARY Club et la Ville de Valserhône, ce salon se tiendra le **10 octobre 2026, de 9h à 18h, à la salle des fêtes de Châtillon-en-Michaille**. Ouvert à tous et gratuit, il proposera plusieurs conférences thématiques et des animations de prévention santé.

La thématique de cette nouvelle édition est "**Le handicap en mouvement, la santé en action**". Lorsque nous sommes touchés par la maladie, le handicap, le cancer, les addictions... quels sont les professionnels en mesure de nous informer, nous conseiller, nous accompagner ? Comment aider les personnes atteintes de troubles psychologiques ?

Ce projet est organisé en lien avec de nombreuses associations et partenaires locaux, pour pouvoir apporter à la population un maximum d'informations.

Autre date à retenir :
Tournoi de basket-fauteuil : le 13 juin

Rotary Valserhône

HandiSport COMITÉ DÉPARTEMENTAL AIN

Expression des groupes d'élus représentés au Conseil Municipal de la ville de Valserhône

GROUPE MAJORITAIRE

Le verdict des urnes a livré un message clair et sans appel : vous avez été 57,22% à nous témoigner votre confiance. En votant pour la liste "Vivons Ensemble Valserhône", vous avez choisi une équipe proche de vous, qui connaît les réalités, les atouts, les fragilités et les besoins de notre ville. Cette proximité nous l'avons construite jour après jour et c'est elle qui nourrit notre engagement quotidien.

Un grand merci !

Par cette tribune, nous tenons à vous exprimer notre reconnaissance. Nous adressons notre profonde et sincère gratitude à chaque habitant croisé tout au long de cette campagne électorale, à chaque échange en réunion publique ou sur le terrain, à chaque idée récoltée auprès de vous, à chaque mot d'encouragement. Notre programme, nous l'avons bâti pour vous, mais surtout grâce à vous. Fidèles à nos valeurs, nous allons agir avec exigence, proximité et

transparence.

Nous tenons également à exprimer tout notre soutien à notre tête de liste, Guy Larmanjat. Malgré l'épreuve de la maladie, il s'est engagé avec nous tout au long de cette campagne. C'est grâce à lui, son abnégation, sa connaissance des habitantes et des habitants, que nous avons construit un projet qui vous ressemble et qui correspond à vos attentes et aux besoins de Valserhône.

Au travail !

Dès notre prise de fonction, nous avons entamé un travail de fond avec les services municipaux sur toutes les thématiques qui comptent pour vous : santé, participation citoyenne, éducation, culture, économie et commerces, patrimoine naturel et bâti, social, sport, vie associative, mobilités, sûreté. Nous les remercions d'ailleurs vivement pour la qualité de leur travail.

Au cours de ces trois premiers mois, nous avons multiplié les rencontres et réunions avec les partenaires de la ville. Nous avons travaillé non seulement pour nous emparer des dossiers en cours, mais aussi pour poser les bases de nos projets innovants, comme la création d'instances de participation citoyenne. Restez à l'affût de nos prochaines annonces pour y participer ! Conformément à la priorité de notre mandat, le premier groupe de travail sera consacré à la santé.

Un grand merci pour votre confiance et à très vite sur le terrain pour profiter ensemble de la saison estivale dans notre belle ville de Valserhône.

GROUPE MINORITAIRE

À l'issue des élections municipales du 15 mars dernier, notre équipe tient à remercier chaleureusement les nombreux habitants qui nous ont accordé leur confiance et leur soutien. Nous adressons également nos sincères félicitations à la liste conduite par Monsieur Guy Larmanjat pour leur victoire.

Nous prenons acte de l'organisation mise en place au sein de l'équipe majoritaire, liée aux problèmes de santé de Monsieur Larmanjat. Si cette gouvernance n'a pas été clairement présentée aux électeurs durant la campagne — ce qui aurait pourtant permis à chacun de voter en pleine connaissance de cause, nous comprenons et respectons les circonstances qui l'ont rendue nécessaire. Les Valserhônais auraient néanmoins mérité davantage de transparence sur la répartition des rôles :

Madame Olliet à la tête de la mairie, Monsieur Larmanjat à la présidence de l'intercommunalité. Ces responsabilités sont désormais clairement établies, et nous souhaitons pleinement bonne chance à cette équipe dans la conduite des affaires communales, au bénéfice de l'ensemble de nos concitoyens.

Pour notre part, nous assumerons pleinement notre rôle d'opposition constructive et vigilante. Nous serons là, à chaque étape de cette mandature, pour veiller aux intérêts de toutes les Valserhônaises et de tous les Valserhônais, pour porter des propositions et garantir que chaque voix compte dans les décisions qui façonnent notre ville.

Bien sincèrement,

I. De Oliveira, M. De Sa, A.M. Ramel,
P. Perréard, H. Cavard, V. Féliscès
Gonzales, S. Ronzon

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE VALSERHÔNE L'INTERCO

Le Conseil communautaire d'installation s'est tenu le jeudi 16 avril. À cette occasion, il a été procédé à l'élection du Président, des Vice-présidents et des Conseillers délégués de la Communauté de communes Terre Valserhône.

La gouvernance de l'intercommunalité est désormais composée comme suit :

Président :
Guy LARMANJAT



1^{er} Vice-Président :
Florian MOINE
Maire de Giron

Développement touristique, politiques agricoles et forestières, gestion des espaces pastoraux et naturels et gestion du site de Dinoplagne.

2^{ème} Vice-Présidente :
Sabrina MAKHLOUFI
Adjointe à Valsershône

Promotion et animation du tissu économique, gestion des zones d'activité économiques dont PAE Vouvray, gestion de la politique locale du commerce et du soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire et suivi des projets d'aménagement économique du territoire.

¹ PLUIH : Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat - SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale - ² CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination - ³ GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations - ⁴ CLECT : Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées - ⁵ PCAET : Plan Climat-Air-Énergie Territorial

TERRE VALSE RHÔNE L'INTERCO

3^{ème} Vice-Président :
Joël PRUDHOMME
Adjoint à Injoux-Génissiat

Affaires relatives à la gestion des voiries et bâtiments communautaires, à la gestion du centre aquatique Valséo et à la gestion des grands équipements structurants.

4^{ème} Vice-Président :
Philippe DINOCHÉAU
Maire de Plagne

Questions relatives à l'aménagement du territoire : PLUIH / SCoT¹, et affaires relatives à l'habitat.

5^{ème} Vice-Président :
Christophe CROS
Adjoint à Valsershône

Gestion de la question des déchets ménagers et des déchets assimilés et gestion des déchetteries.

6^{ème} Vice-Président :
Jean-Marc BEAUQUIS
Maire de Billiat

Actions dans le domaine de la santé, des actions sociales : CLIC² / Établissements de séjour des personnes âgées, gestion de l'espace France Services et gestion des affaires en matière d'emploi et de formation.

7^{ème} Vice-Président :
Jacques VIALON
Maire de Champfremier

Gestion des affaires relatives aux domaines Eau et Assainissement / Régie des eaux - GEMAPI³ et gestion des eaux pluviales urbaines.

8^{ème} Vice-Président :
Alain DE BARROS
Adjoint à Valsershône

Gestion des affaires financières et de la CLECT⁴, gestion des affaires relatives aux ressources humaines et à l'administration générale.

9^{ème} Vice-Président :
Christophe MARQUET
Maire de Montagnes

Gestion des affaires relatives à l'environnement, à la biodiversité et au PCAET⁵.

Conseillers délégués :
Gauthier LEGRAND
Adjoint à Valsershône

Gestion des aires des gens du voyage, gestion de la fourrière animale, gestion de la fourrière automobile et des dispositifs locaux de prévention de la délinquance.

Gautier PRÉAUX
Conseiller à Valsershône

Affaires relatives à la mobilité.

Anne-Laure OLLIET, Maire de Valsershône, siège au bureau communautaire, comme l'ensemble des Maires des communes membres de Terre Valserhône l'Interco.

Les élus suivants de Valsershône ont également été élus en tant que conseillers communautaires :

Élus de la majorité

- ▶ Faïza BENSEFIA
- ▶ Jean-Noël PITON
- ▶ Marie PFISTER
- ▶ Françoise DA SILVA
- ▶ Clémence ILMAN
- ▶ Maryline SEPREZ
- ▶ Sead KONJEVIC

Élus de la minorité

- ▶ Isabelle DE OLIVEIRA
- ▶ Michaël DE SA
- ▶ Anne-Marie RAMEL
- ▶ Patrick PERREARD

Retrouvez l'agenda en ligne : www.valserhone.fr

JUIN

Vendredi 12 | 20h

LYRIQUE ÉLECTRIQUE

Les vendredis du Conservatoire
Passerelle des Arts - Nef
Classe de chant et musique actuelle
Infos : 04 50 56 60 88
Entrée libre

Samedi 20 | 9h30-12h

PORTES OUVERTES DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL DE VALSERHÔNE

Passerelle des Arts
Infos : 04 50 56 60 88
Entrée libre

Samedi 20 | Dès 18h

FÊTE DE LA MUSIQUE

Espace Louis Chanel et centre-ville
piétonnisé
Infos : 04 50 56 05 92
Gratuit



**Du dimanche 28 juin
au mercredi 1^{er} juillet**
FÊTE DU CINÉMA

Cinéma Les Variétés
5€ la séance
Infos : www.lesvarietes.fr

Mardi 30 | 22h

CINÉ PLEIN AIR "En fanfare"

Espace Louis Chanel
Infos : 04 50 56 05 92
Gratuit

JUILLET

Mercredi 1^{er} | 20h

CONCERT SYMPHONIQUE DE L'ÉTÉ

Concert du Conservatoire à
rayonnement communal
Espace Louis Chanel
Repli : Théâtre Jeanne d'Arc
Infos : 04 50 56 60 88
Gratuit

Du 03 au 05

38^{ÈME} TOURNOI INTERNATIONAL U18M DE BASKET

Gymnase Berthet
Organisé par l'association EVB
Basket
Infos : www.ev-bellegarde-basket.fr

Mardi 07 | De 10h à 16h

PARTIR EN LIVRE

Salle de Visite
Infos : 04 50 56 60 89

Dimanche 12 | 20h

CONCERT SCOOP MUSIC TOUR

Gratuit
Dès 18h : ouverture de l'
concert Place Carnot
Navettes gratuites
Infos : 04 50 56 05 92



Lundi 13

FÊTE DE LA RÉPUBLIQUE

Festivités sur les berges du Rhône
À 22h45 : feu d'artifice

Dimanche 19

TOUR DE FRANCE

15^{ème} étape Champagnole -
Plateau de Solaison
Passage des coureurs vers 15h
(caravane publicitaire vers 13h30)
Infos : 04 50 56 05 92

Mardi 21 | 22h

CINÉ PLEIN AIR "Le robot sauvage"

Lancrans
Infos : 04 50 56 05 92

Vendredi 17 et samedi 18

FESTIVAL "CRI DE LA GOUTTE"

Menthières
Infos et billetterie :
www.cridelagoutte.fr

L'Office de Tourisme
Terre Valserhône publie
également son agenda
des événements :
www.terrevalserhone-tourisme.fr



AOÛT SEPTEMBRE

**Du vendredi 28 août
au dimanche 27 septembre**

FESTIVAL TOUS EN SCÈNE

Pendant un mois, la vie
associative et la participation de
tous et toutes sont à l'honneur !

Samedi 29 août

FORUM DES ASSOCIATIONS

Et plein d'autres moments forts
à partager !

Programme complet à venir sur
www.valserhone.fr
Infos : 04 50 56 05 92

Tous les jeudis de l'été

L'APÉR'HÔNE DU JEUDI

Espace Louis Chanel
Accès libre
Infos : Couleur Bière



MÉDIA'VALS

Médiathèques de Valserhône

Dans vos médiathèques, retrouvez
de nombreuses animations, tout au
long de l'année et pour tous les âges :
ateliers créatifs,
les Racomptines,
ateliers d'écriture,
club lecture.
www.mediavals.valserhone.fr



*Agenda sous réserve de modifications,
des conditions climatiques et du protocole
sanitaire en vigueur.*



Prévention Risque de canicule

Chaque année, le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** de Valserhône se mobilise pour prévenir les effets des fortes chaleurs.

Dans ce cadre, un registre nominatif communal est tenu à jour pour identifier les personnes vulnérables vivant à domicile. En cas de déclenchement du Plan Canicule, les personnes inscrites peuvent être contactées par les services du CCAS afin de s'assurer de leur situation et leur rappeler les conseils de prévention adaptés.

Peuvent figurer sur le registre :

- ▶ Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à domicile
- ▶ Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail

▶ Les personnes adultes en situation de handicap

Peuvent demander l'inscription :

- ▶ La personne elle-même
- ▶ Un proche, un voisin ou un professionnel intervenant à domicile
- ▶ Un représentant légal

L'inscription est gratuite, confidentielle et possible tout au long de l'année.

Par ailleurs, le CCAS reste attentif aux situations de fragilité signalées sur la commune et peut accompagner, dans la mesure de ses missions, les personnes nécessitant une vigilance particulière en période de fortes chaleurs.

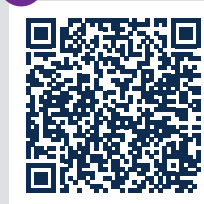
Restons vigilants et solidaires face aux fortes chaleurs !

Pour s'inscrire

CCAS de Valserhône
34 rue de la République
04 50 56 60 72

ccas@valserhone.fr

ou en ligne via
l'Espace Citoyen



Où trouver le ValserhôneMag ?

Le magazine est distribué par les services de La Poste dans toutes les boîtes aux lettres de la commune de Valserhône.

Si vous ne le recevez pas, vous pouvez en informer le service Communication : communication@valserhone.fr

Retrouvez également le ValserhôneMag dans les différentes infrastructures municipales et chez certains commerçants de la ville, ou en version numérique sur www.valserhone.fr

Mairies déléguées

Bellegarde-sur-Valserine

34 Rue de la République

▶ Accueil et État Civil

Tél. 04 50 56 60 60

etatcivil@valserhone.fr

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h00-12h00 / 13h30-17h00

Mardi 9h00-11h00 / 13h30-17h30

Jeudi 8h30-12h00 / 13h30-17h00

Samedi uniquement pour les RDV titres d'identité : 9h30-12h00

▶ Service scolaire

Tél. 04 50 56 60 85

familles@valserhone.fr

Lundi au Jeudi :

9h00-12h00 / 13h30-17h00

Vendredi : 13h00-17h00

▶ Urbanisme

Tél. 04 50 48 71 68

Mardi 14h30 - 16h30

Jeudi et vendredi 9h - 12h

Accueil public

Mardi 9h - 12h

Mercredi et jeudi 14h30 - 16h30

urbanisme@valserhone.fr

▶ Solidarité et Social / CCAS

Tél. 04 50 56 60 72 - ccas@valserhone.fr

Lundi - Mardi :

9h00-12h00 / 13h30-17h00

Mercredi - Jeudi : 9h00-12h00

Vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-16h30

Châtillon-en-Michaille

35 Rue de la Poste

Tél. 04 50 59 74 94

accueilchatillon@valserhone.fr

Lundi - Mardi - Mercredi : 8h30-12h00

Jeudi - Vendredi : 13h30-17h00

Lancrans

25 Grande Rue

Tél. 04 50 48 15 88

accueillancrans@valserhone.fr

Mercredi : 9h00-12h00

Services décentralisés

Services Techniques

Centre Technique Municipal (CTM)

965 Rue Santos Dumont

Tél. 04 82 53 94 74

ctm@valserhone.fr

Lundi au vendredi : 8h00-12h00

13h30-16h30 (16h00 le vendredi)

Sports – Événementiel – Vie associative – Location de salles

Centre Jean Marinot

Place Jeanne d'Arc

Tél. 04 50 56 05 92

cjm@valserhone.fr

evenementiel@valserhone.fr

Police Municipale Intercommunale

4 Rue de la Perte du Rhône

Tél. 04 50 56 60 77

Accueil du public : Lundi au vendredi

8h30-12h00 / 13h30-17h00

Infrastructures culturelles

Réseau Média'Vals

▶ Médiathèque Louis Miraillet

Passerelle des Arts, Place Ch. de Gaulle,

Tél. 04 50 56 60 89

mediatheque@valserhone.fr

▶ Bibliothèque de Châtillon

Pôle Culturel, 671 Rue Aimé Bonneville,

Tél. 04 50 59 77 34

mediatheque.chatillon@valserhone.fr

▶ Bibliothèque de Lancrans

2 Route de la Fromagerie

Tél. 09 72 66 36 70

mediatheque.lancrans@valserhone.fr

Conservatoire à Rayonnement Communal

Passerelle des Arts, Place Ch. de Gaulle,

Tél. 04 50 56 60 88

crc@valserhone.fr

Cinéma municipal Les Variétés

42 Rue de la République

Tél. 04 50 48 65 04

www.lesvarietes.fr

Théâtre municipal Jeanne d'Arc

9 Ruelle des Arts

Tél. 04 50 48 23.21

www.artabesques.fr

Numéros utiles

Gendarmerie : **17**

Pompiers : **18** ou **112**

SAMU : **15** ou **112**

Pharmacie de garde : **32 37**

VALSERHÔNE FÊTE L'ÉTÉ !

Juin-Juillet 2026

Découvrez le programme :



LES VARIÉTÉS
Cinéma Municipal de Valsenhône



CONSERVATOIRE
À Rayonnement Communal de Valsenhône



MÉDIA'VALS
Médiathèques de Valsenhône



VALSERHÔNE
Ma ville par nature